

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 avril 2013

DCM N° 13-04-09

Objet : Accueil à Metz du Congrès annuel de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) - Versement d'une subvention.

Rapporteur : M. BELHADDAD, Adjoint au Maire

Créée en 1995, l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) est un véritable « Réseau Sport des Collectivités locales », interlocuteur des pouvoirs publics et du mouvement sportif. C'est un réel lieu d'échanges sur les problématiques sportives des collectivités (normes en matière d'équipements, mutualisation des espaces sportifs, accompagnement des pratiques libres,...), qui s'appuie désormais sur un réseau de plus de 3300 villes.

Parmi celles-ci, 1100 communes de l'hexagone et d'Outre-mer sont adhérentes à l'ANDES et représentées par leur élu en charge des sports dont les plus importantes sont PARIS, MARSEILLE, LYON, BORDEAUX, LILLE,...

Pour son 6^{ème} congrès annuel, l'ANDES a choisi de retenir la candidature de METZ qui est membre du Comité Directeur de l'association et 130 élus, représentant leur ville, se sont inscrits à ce congrès qui se déroulera les vendredi 31 Mai et samedi 1^{er} Juin prochain. Des représentants de l'Etat, des parlementaires, des élus en charge du sport de l'Est de la France, des représentants du mouvement sportif seront par ailleurs conviés à différents temps de ce congrès, portant à environ 250 le total prévisionnel des participants.

Ce congrès de l'ANDES prend un sens particulier dans un contexte national du sport en évolution : dévolution des Centre Régionaux d'Education Populaire et de Sport (CREPS) aux régions, renforcement de la place des collectivités dans les instances nationales en charge du sport (au sein par exemple du Conseil National du Sport qui vient d'être créé, ou encore du Centre National pour le Développement du Sport), réflexion sur l'inflation normative y compris en matière d'équipements sportifs,...

L'occasion sera donnée dans le cadre de ce congrès à la ville de METZ de mettre en avant sa politique sportive : accessibilité à tous, soutien au sport de masse aussi bien qu'au haut-

niveau, développement du sport scolaire, organisation ou soutien aux grandes manifestations qui contribuent à la promotion du sport et à l'animation de la ville. Un axe sera particulièrement souligné : celui du développement durable appliqué aux équipements sportifs communaux (programme de rénovation énergétique de 8 gymnases, et des 4 piscines municipales ; équipement photovoltaïque du gymnase de la Grange aux Bois, labellisation « Sport et développement durable » du Marathon,...).

Les élus se retrouveront à l'Arsenal pour participer à des séances d'information à thème et à la tenue de l'Assemblée Générale au cours de laquelle seront présentées les perspectives 2013 suivies de questions/réponses et échanges libres. Sont également inscrites au programme de ce congrès, une visite guidée du palais omnisports Les Arènes, suivie d'une visite du Centre Pompidou Metz.

Un budget de 39 965,22 € est consacré par l'association à cette opération. Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter un soutien financier à hauteur de 15 000 € pour la tenue du Congrès qui permettra à ses nombreux participants de découvrir Metz et d'en devenir les ambassadeurs.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU le projet présenté et porté par l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) pour l'organisation de son 6^{ème} congrès annuel,

CONSIDERANT que le projet présenté s'inscrit dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 15 000 € au bénéfice de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) pour l'organisation à METZ de son 6^{ème} congrès annuel.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la lettre de notification définissant les conditions d'octroi de cette subvention.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des pratiques sportives

Commissions : Sports et Finances

Référence nomenclature « ACTES » : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ